

Social

Violences faites aux femmes : quel rôle de l'entreprise ? ■



Quel rôle l'entreprise peut-elle jouer dans la lutte contre les violences faites aux femmes ? Cette grande question sociétale sera abordée ce 27 mars à l'occasion d'une conférence organisée par Harmonie Mutuelle dans ses locaux de la Passerelle à Laxou. Objectif affiché : sensibiliser les chefs d'entreprise sur la question. Cette conférence verra l'intervention d'Anna Matteoli, directrice du Centre d'information Droits de femmes et des familles, Émilie Banny-Ducelier, experte en accompagnement sur les violences au sein du couple et administratrice Harmonie Mutuelle en charge du programme « Prenons soin des femmes » et Franck Lecuyer, responsable des Ressources humaines chez Harmonie

Mutuelle. « Désormais, les violences faites aux femmes sont passées de la sphère intime à un fait social. C'est un sujet complexe et sensible. Certains préfèrent éviter de s'impliquer dans ce qui peut toucher à la vie personnelle ou affective de leurs salariés. Pour autant, j'ai l'intime conviction que le collaborateur doit se sentir en totale sécurité et se savoir accompagné sur son lieu de travail. Je veux croire que chaque entreprise a un vrai rôle à jouer dans la santé et le bien-être des collaborateurs et donc dans cette lutte contre les violences faites aux femmes », explique Nathalie Vignier, directrice d'Harmonie Mutuelle Grand Est. Selon une étude du réseau OneInThreeWomen auprès des salariés de six entreprises dans six pays européens, 16 % des femmes ont signalé des expériences actuelles ou passées de violences conjugales. Plus de 55 % d'entre elles assurent que ces violences ont affecté leur travail. D'après l'enquête, ces violences peuvent également compromettre la sécurité et la protection des salariés, clients et prestataires. 16 % des personnes ayant subi des violences conjugales ont été victimes jusque sur leur lieu de travail.

Immobilier

Sharies inaugure son coliving à Nancy ■

Première résidence de coliving à Nancy du côté de la rue du Manège ! Pilotée et conçue par Sharies, opérateur immobilier multi-usages (fondée en 2017 par Julien Morville et Augustin Midon tous deux originaires de Nancy), elle est ouverte depuis quelques semaines. L'inauguration officielle est annoncée pour le 5 avril. Sur près de 2 000 m², ce concept multi-usage propose à la fois une offre locative de logements clés en main, de larges espaces communs, de nombreux services, une programmation événementielle régulière mais également des espaces de coworking et un restaurant l'Antoinette ouverts aux locataires et au public. Cette nouvelle tendance immobilière entend répondre aux nouveaux codes urbains.



© Sharies



© Losange

Gorcy de la Communauté d'agglomération du Grand Longwy, Fresnois-la-Montagne, Tellancourt de la Communauté de communes Terre Lorraine du Longuyonnais, Giraumont de la

Télécommunications

Losange a toujours la fibre ■

Communauté de communes Orne Lorraine Confluences. Bayon de la Communauté de communes de Meurthe-Mortagne, Moselle. Belleau, Bratte, Nomeny, Siury de la Communauté de communes Seille et Grand Couronné. Foug, Lay-Saint-Rémy de la Communauté de communes Terres Toulaises. Bionville, Raon-lès-Leau de la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. Ces communes du département viennent de voir arriver (ou den-

sifier) le réseau de fibre optique Très Haut Débit du RIP (Réseau d'initiative publique) Losange mené à l'initiative de la Région Grand Est en partenariat avec sept conseils départementaux (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges). Au 13 mars 2023, le réseau régional de fibre optique Losange comptait 883 049 prises ouvertes à la commercialisation dans plus de 3 350 communes des sept départements concernés.

Expertise comptable

Yzico booste sa marque employeur ■

Une Welcombox, présentation de la stratégie en toute transparence, découverte des coulisses de l'entreprise, Yzico, groupe d'expertise comptable et de conseil, muscle sa marque employeur en boostant l'onglet Carrière de son site internet (www.yzico.fr). Une marque employeur dévoilée sur le terrain pendant tout le mois de février dans toutes les agences du groupe. Nom de code de l'opération : « Nous sommes Yzico ! » « Notre marque employeur est le fruit de deux ans de travail, d'enquête, d'audit internet, de réflexion sur les valeurs et le sens de notre travail au quotidien », explique le groupe. « Nous recrutons des talents qui vont construire l'avenir avec nous : l'avenir de notre entreprise, celui de nos clients et celui aussi de notre profession. »

Emmanuel VARRIER

